

RCS : BASTIA Code greffe : 2002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BASTIA atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00034 Numéro SIREN : 380 476 168 Nom ou dénomination : A FINETTA

Ce dépôt a été enregistré le 13/08/2021 sous le numéro de dépôt 3157



Greffe du tribunal de commerce de Bastia

Palais de Justice - BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

Téléphone : 0495348470

www.greffe-tc-bastia.fr - www.infogreffe.fr

AT/1991 B 00034

"E.C.C.A. 20"

rue du maréchal Juin

RÉSIDENCE FLORE ET SENS BT A

20200 BASTIA

Nos références : AT/1991 B 00034

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : A FINETTA

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

CENTRE COMMERCIAL "LES COLLINES", ALLÉE DES CARREFOURS
20620 BIGUGLIA

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 380476168 R.C.S Bastia

Le greffier soussigné constate le 13/08/2021 le dépôt, enregistré sous le numéro 2021/3157, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2020

Récépissé délivré le 13/08/2021

Le greffier

Maître Nicole CASANOVA

**S.A.R.L A FINETTA
ALLÉE DES CARREFOURS
CENTRE COMMERCIAL LES COLLINES
20620 BIGUGLIA
RCS BASTIA 380 476 168**

COMPTES ANNUELS DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

- Bilan Actif – Passif Liasses 2050 & 2051
- Compte de Résultat Liasses 2052 & 2053
- Annexe



Le gérant

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

Désignation de l'entreprise : <u>SARL A FINETTA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>	
Adresse de l'entreprise <u>Allée des Carrefours</u>		20620 BIGUGLIA	
Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>38047616800014</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, <u>31122020</u>	
		N-1 <u>31122019</u>	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilsations :	
Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SARL A FINETTA

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :8...000.....)	DA	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	614 032	614 032
	Report à nouveau	DH	86 299	136 224
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	59 467	49 925
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	596 001	536 534
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	377 423	151 864
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 313	4 768
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	225 682	206 521
	Dettes fiscales et sociales	DY	345 020	219 400
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	29 439	38 296
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	978 878	620 850
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 574 879	1 157 383
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	718 026	565 966
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		55 690

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SARL A FINETTA						Néant	*	
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	47 242	FB		FC	47 242		61 938	
	Production vendue { biens* services*	FD	1 994 044	FE		FF	1 994 044		2 094 970	
		FG		FH		FI				
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 041 286	FK		FL	2 041 286		2 156 908	
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO	12 513		3 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	8 962		3 367	
	Autres produits (1) (11)					FQ	16		20	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 062 778		2 163 294
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	15 571		20 580	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	519		987	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	534 485		530 861	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	879		2 482	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	386 462		381 459	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	22 107		23 316	
	Salaires et traitements*					FY	795 864		870 271	
	Charges sociales (10)					FZ	200 048		209 743	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	55 640		72 174
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			1 064
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)						GE	1 320		74
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 011 136		2 106 373
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	51 642		56 922	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	Total des produits financiers (V)					GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 020		2 725	
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
	Total des charges financières (VI)					GU	2 020		2 725	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 020		2 725	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	49 622		54 197	

Désignation de l'entreprise : SARL A FINETTA

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									IIA	14 022	43	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									II B	833		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	14 856	43	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	5 011	4 315	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	5 011	4 315	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	9 845	4 272	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	2 077 634	2 163 337	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 018 166	2 113 412	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	59 467	49 925	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP	14 848	14 620	
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	7 899	3 367	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)							(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS)	A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9					
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		dont cotisations Madelin		A7					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)										Exercice N			
Cf état annexe										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
										5 011		14 856	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Permanence ou changement de méthodes	X
--------------------------------------	---

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Dépréciation des stocks et en cours	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Résultats financiers des cinq derniers exercices	X
--	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 574 878.84 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 041 285.59 Euros et dégageant un bénéfice de 59 467.26 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	274 143		
Installations générales agencements aménagements des constructions	66 276		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	437 954		8 714
Installations générales agencements aménagements divers	541 955		4 158
Matériel de transport	24 754		15 096
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	30 249		
TOTAL	1 101 187		27 968
Autres participations	117		
Prêts, autres immobilisations financières	6 375		
TOTAL	6 493		
TOTAL GENERAL	1 381 823		27 968

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			274 143	274 143
Installations générales agencements aménagements constr.			66 276	66 276
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		9 898	436 770	436 770
Installations générales agencements aménagements divers			546 113	546 113
Matériel de transport		305	39 545	39 545
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			30 249	30 249
TOTAL		10 203	1 118 953	1 118 953
Autres participations			117	117
Prêts, autres immobilisations financières			6 375	6 375
TOTAL			6 493	6 493
TOTAL GENERAL		10 203	1 399 589	1 399 589

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements constr.	66 276			66 276
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	384 072	16 666	9 898	390 839
Installations générales agencements aménagements divers	442 204	37 089		479 294
Matériel de transport	24 267	841	305	24 804
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	27 942	1 044		28 986
TOTAL	944 761	55 640	10 203	990 198
TOTAL GENERAL	944 761	55 640	10 203	990 198

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	16 666				
Instal.générales agenc.aménag.divers	37 089				
Matériel de transport	841				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 044				
TOTAL	55 640				
TOTAL GENERAL	55 640				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 064		1 064		
TOTAL	1 064		1 064		
TOTAL GENERAL	1 064		1 064		
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 064		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	6 375	6 375	
Autres créances clients	539 806	539 806	
Personnel et comptes rattachés	9 800	9 800	
Impôts sur les bénéfices	1 800	1 800	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 654	20 654	
Divers état et autres collectivités publiques	14 562	14 562	
Débiteurs divers	9 933	9 933	
Charges constatées d'avance	3 535	3 535	
TOTAL	606 466	606 466	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	377 423	246 997	130 426	
Fournisseurs et comptes rattachés	225 682	95 256	130 426	
Personnel et comptes rattachés	166 184	166 184		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	154 805	154 805		
Taxe sur la valeur ajoutée	623	623		
Autres impôts taxes et assimilés	23 408	23 408		
Groupe et associés	1 313	1 313		
Autres dettes	29 439	29 439		
TOTAL	978 878	718 026	260 852	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	306 826			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	25 578			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 313			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
CAPITAL SOCIAL	16.0000	500			500

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	14 562
Total	14 562

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 323
Dettes fiscales et sociales	150 971
Total	161 293

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 535
Total	3 535

Le 21/06/2021
GONCALVES DE ARAUJO Delfim GERANT

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	8 000 500	8 000 500	8 000 500	8 000 500	8 000 500
Nbre des actions ordinaires existantes					
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 219 745	2 083 560	2 044 519	2 156 908	2 041 286
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	177 864	123 987	24 134 -	123 462	114 044
Impôts sur les bénéfices	3 400 -	3 728 -	928 -		
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	89 304	17 466	101 430 -	49 925	59 467
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	362.53	255.43	46.41 -	246.92	228.09
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	178.61	34.93	202.86 -	99.85	118.93
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	31	30	34	31	30
Montant de la masse salariale de l'exercice	829 380	820 908	902 479	870 271	795 864
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	272 576	271 471	284 197	209 743	200 048

"A FINETTA"
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8.000 euros
Siège social : Allée des carrefours - 20620 BIGUGLIA
R.C.S. BASTIA 380 476 168

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2021

L'An Deux Mil Vingt et Un,

Le 30 Juin à 18 heures,

Au siège social situé à Allée des carrefours - 20620 BIGUGLIA

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée "A FINETTA" au capital de 8.000 euros, divisé en 500 parts sociales de 16 euros chacune se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation de la Gérance.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

GONCALVES DE ARAUJO Delfim
propriétaire de cent vingt-cinq parts sociales
ci 125 parts

AGOSTINI Dominique
propriétaire de cent vingt-cinq parts sociales
ci 125 parts

GONCALVES DE ARAUJO Anne-Marie Delphine
propriétaire de cent vingt-cinq parts sociales
ci 125 parts

GONCALVES DE ARAUJO Sylvie
propriétaire de cent vingt-cinq parts sociales
ci 125 parts

TOTAL DES PARTS DES ASSOCIES PRESENTS OU REPRESENTES 500 parts

Tous les associés étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur GONCALVES DE ARAUJO Delfim, préside la réunion en qualité de gérant.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Rapport sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce ;
- Approbation desdits comptes et conventions ;

GD GU GAN. 65

- Quitus à la Gérance ;
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Questions diverses.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre de convocation des associés ;
- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2020 ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce ;
- Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Le président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, établis par la gérance.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020 approuve les comptes de cet exercice tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 59.467 euros. Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport. En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- Distribution de dividendes : + 59.467 euros

Par ailleurs, l'assemblée générale décide de prélever la somme de 10.533 euros sur le poste « autres réserves » afin de porter la distribution de dividende à la somme globale de 70 000 euros.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que les distributions de dividendes sont soumises à un prélèvement forfaitaire unique (PFU, aussi appelé « Flat Tax ») de 12,80% auquel s'ajoute les prélèvements sociaux de 17,20%, ce qui se traduit par une taxation globale de 30%. Le PFU s'applique de plein droit sauf si le bénéficiaire de la distribution de dividendes décide de soumettre ses revenus mobiliers au barème progressif de l'IR et pourra ainsi,

GT ED QD GAN

dans ce cas, bénéficiaire, en tant que personnes physiques fiscalement domiciliées en France, de la réfaction de 40% prévue au 3-2° de l'article 158 du Code Général des impôts. Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

Par ailleurs, l'assemblée reconnaît avoir été informée que les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417, est inférieur à 50 000 € pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 € pour les contribuables soumis à une imposition commune, peuvent demander à être dispensés du paiement par la société du PFU (de 12.80%). Ces contribuables devront alors déclarer leur distribution de dividendes et soumettre ce dernier à l'impôt sur le revenu lors de l'établissement de leur déclaration. Pour bénéficier de cette dispense ils devront suivre les indications inscrites à l'article 242 quater qui prévoient que les membres du foyer fiscal formulent, sous leur responsabilité, une demande de dispense au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement des dividendes.

L'assemblée indique que cette distribution de dividendes sera soumise en totalité au PFU (prélèvement forfaitaire unique) de 12.80% ainsi qu'aux prélèvements sociaux de 17,20% dès sa mise en paiement.

La distribution est répartie de la manière suivante :

ASSOCIES	Nb actions	Dividendes bruts	Prélèvements sociaux 17.20%	Prélèvements obligatoires 12.8%	Dividendes nets à payer
AGOSTINI Dominique	125	17.500	3.010	2.240	12.250
GONCALVES DE ARAUJO Delfim	125	17.500	3.010	2.240	12.250
GONCALVES DE ARAUJO Anne Marie	125	17.500	3.010	2.240	12.250
GONCALVES DE ARAUJO Sylvie	125	17.500	3.010	2.240	12.250
TOTAL	500	70.000	12.040	8.960	49.000

Le montant total des prélèvements sociaux qui s'élèvent à 12.040 euros ainsi que les prélèvements libératoires qui s'élèvent 8.960 à euros, seront réglés par la société au Trésor Public au plus tard dans les quinze jours du mois qui suit le versement aux associés de leurs dividendes.

Ces dividendes seront mis en paiement au siège social à l'issue de la présente assemblée générale.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve les opérations intervenues entre Monsieur GONCALVES DE ARAUJO Delfim et la société, au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

GT- GU AD.
GM

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve les opérations intervenues entre Mademoiselle GONCALVES DE ARAUJO Sylvie et la société, au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve les opérations intervenues entre Madame TEDESCHI ANNE MARIE et la société, au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

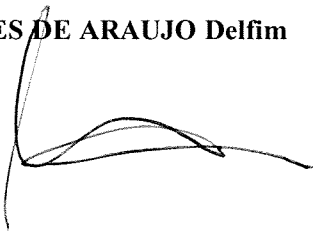
Conformément aux dispositions de l'article 223 du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ont pris en charge les dépenses suivantes non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code :

- Loyers non déductibles de véhicule : 11.920 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h00. De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par tous les associés présents ou par leurs mandataires, après lecture.

GONCALVES DE ARAUJO Delfim



AGOSTINI Dominique



GONCALVES DE ARAUJO Anne-Marie Delphine



GONCALVES DE ARAUJO Sylvie

